



Commune de Chazey-Bons

Note de présentation synthétique du budget primitif 2025

SOMMAIRE :

- 1- Le cadre général du budget
- 2- priorités du budget
- 3- ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement
- 4- Capacité d'autofinancement (CAF)
- 5- niveau d'endettement de la commune
- 6- niveau des taux d'imposition
- 7- principaux ratios
- 8- effectifs et charges de personnel

1- Le cadre général du budget

Contexte :

La conjoncture actuelle (guerre en Ukraine, fluctuation du prix des énergies et des matières premières) a forcément un impact sur les finances des collectivités.

L'instabilité gouvernementale a également eu un impact sur la réalisation de ce budget avec des incertitudes lors de sa programmation.

Le prix de l'électricité est revenu à un niveau plus convenable mais reste soumis à certaines augmentations (TVA).

Les aides de l'État (DGF, DC RTP) pour 2025 ont baissé de 10000 € environ.

Pour ces raisons, la commission finances a élaboré un budget en s'appuyant sur la continuité de sa politique de baisse des dépenses énergétiques par la mise en œuvre d'énergies « propres » (véhicule hybride, pompes à chaleur à la salle des fêtes, à la mairie et à la salle de Pugieu).

Des panneaux photovoltaïques en auto-consommation ont été implantés sur le groupe scolaire et sur la mairie.

Le conseil municipal qui avait voté une baisse de 1 point de la TFB et proportionnellement de la TFNB en 2022 n'a pas modifié ces taux depuis.

Suite au recensement de la population début 2024, on note un léger fléchissement du nombre d'habitants (1062 habitants) et une augmentation du nombre de logements vacants.

2- priorités du budget :

Ce budget est réalisé en tenant compte des éléments développés ci-dessus avec la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages.

Ce budget en légère augmentation devra permettre de maintenir le niveau de services actuel et garantir les ressources pour les investissements nécessaires.

Les projets d'investissement pour 2025 :

- Le lancement du projet de réfection de la voirie et de ses abords au passage du bourg de Chazey-Bons étudié et validé par l'ancienne équipe municipale, mais reporté en raison notamment de la pandémie du Covid-19 et des études supplémentaires nécessaires suite au transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement.
- Poursuite du programme de rénovation des bâtiments communaux
- travaux importants sur bâtiments publics (église, maison des associations, ensemble [four – fruitière - salle de réunion et chapelle de Cressieu])
- extension de la cantine du groupe scolaire (en cours)
- réalisation d'un parking vers la maison des associations

3- ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :

Budget primitif de 1 940 862 € en fonctionnement

chapitre	Libellé	Budget 2024	Budget 2025
011	Charges à caractère général	317 400	320 300
012	Charges de personnel	390 000	409 000
014	Atténuations des produits	15 000	15 000
65	autres charges de gestion	152673	181600
66	Charges financières	9 000	7 700
67	Charges exceptionnelles	2 000	2000
023	Virement section d'investissement	950 000	991 762
042	Opérations d'ordre entre sections	14 000	12 500
Total dépenses de fonctionnement		1 850 573	1 940 862
013	Atténuations de charges	0	2 600
70	Produits des services	106 650	167 840
73	impôts et taxes	606 726	598 548
74	Dotations et participations	138 690	142 861
75	Autres produits gestion courante	40 000	35 000
42	Opérations d'ordre entre sections	0	0
002	Excédent reporté	958 507	940 189
Total recettes de fonctionnement		1 850 573	1 940 862

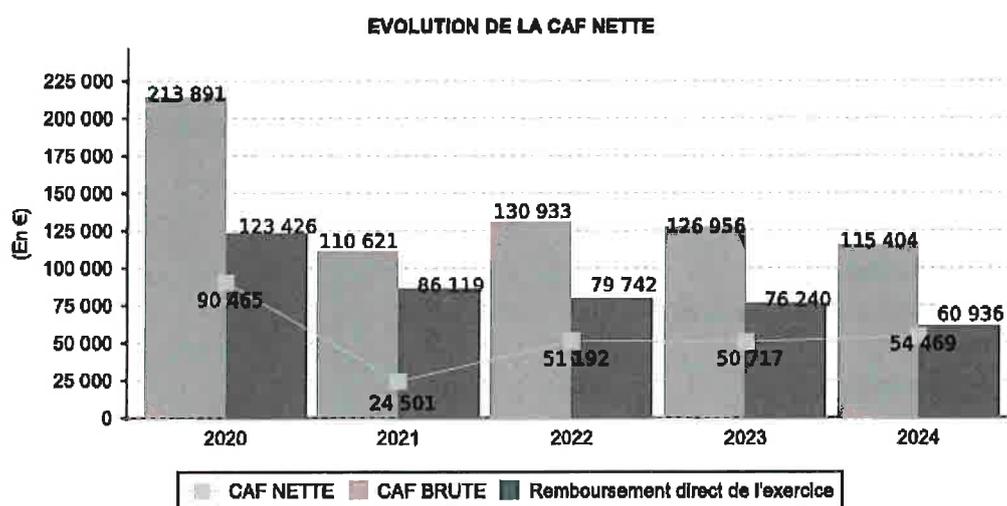
Augmentation des charges de personnel en raison de l'augmentation du point d'indice, de l'IFSE et la prise en charge partielle de la PSC (mutuelle santé et prévoyance)

Budget primitif de 1 355 525 € en investissement

chapitre	Libellé	Budget 2024	Budget 2025
001	Solde exécution négatif	272 312	90 527
204	Subventions d'équipements (SIE@)	20 000	20 000
21	Immobilisations corporelles	562 122	534 798
23	Immobilisations en cours travaux	816 000	640 000
16	Remboursement d'emprunt (capital)	61 200	63 200
020	Immobilisation incorporelle (acquisitions)	0	7 000
040	Opérations ordres entre sections	0	
Total dépenses d'investissement		1 731 634	1 355 525
001	Solde positif reporté	0	
021	Virement de section de fonctionnement	950 000	991 762
24	Produit des cessions	51 367	0
10	Dotations fonds divers	70 000	56 301
1068	Dotation du budget principal	272 312	119 527
13	Subventions d'investissement	373 555	175 035
Total recettes de fonctionnement		1 731 634	1 355 525

4- Capacité d'autofinancement (CAF) :

La CAF de gestion du budget principal calculée à partir des Comptes Administratifs 2024 s'établit à : 115 404 € (126 956 en 2023).



(source : document valorisation des comptes 2024)

5- niveau d'endettement de la commune :

Le montant global de la dette du budget au 31/12/2024 s'établit à : 404 882 € (656 125 € en 2023)

Deux emprunts en cours au budget principal pour un remboursement total d'annuité de 70 900 €. (groupe scolaire jusqu'en juillet 2033 et ancienne mairie de Pugieu jusqu'en mai 2026).

6- niveau des taux d'imposition :

Les taux d'imposition sont inchangés pour 2024 :

- taxe foncière sur les propriété bâties (TFPB) : 22,13 %
- taxe foncière sur les propriété non bâties (TFPNB) : 23,03 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 9,87 %

7- principaux ratios : (source : document valorisation des comptes 2024)

Dépenses de fonctionnement :

2024 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	225	232	262	249
Charges de personnel	303	271	317	315
Charges de gestion courante	131	120	131	125
Charges réelles financières	7	14	17	13
Charges réelles exceptionnelles	0	15	5	3

Strate de référence :

Population : 1227

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Recettes de fonctionnement :

2024 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	495	529	559	515
Dotations et participations	132	202	231	235
Ventes et autres produits courants non financiers	134	130	146	134
Produits réels financiers	0	0	2	1
Produits réels exceptionnels	0	8	6	5

Strate de référence :

Population : 1227

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Dépenses d'investissement :

2024 <i>En €/hab</i>	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	308	293	389	354
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	50	79	91	73

Recettes d'investissement :

2024 <i>En €/hab</i>	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	85	65	69	58
Recettes liées aux emprunts	0	60	67	62
Subventions et participations d'équipement reçues	171	79	119	110

8- effectifs et charges de personnel :

Les effectifs du personnel communal restent stables et s'établissent à 10 agents.

- Filière administrative : 2 agents. Une titulaire et une contractuelle à plein temps
- Filière technique : 4 agents. Trois titulaires à temps plein, un agent contractuel à temps partiel (20%) qui partage son temps avec les deux communes partenaires de la mutualisation des matériels techniques
- Filière animation : 4 agents (services périscolaires). Un titulaire à temps partiel, trois contractuels, un à temps plein, deux à temps partiel.

Charges de personnels :

- réalisé en 2024 : 385 754 €

- budgétisé pour 2025 : 409 000 €

Augmentation des charges en raison du passage d'un agent en catégorie B, et prévision augmentations salaires et/ou échelons.

(fait par Bruno FORT – Adjoint aux finances) le 31/03/2025